PEYRISSAC COTE D'IVOIRE

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 1 280 000 000 F CFA

SIEGE SOCIAL : 23, Avenue du Général de Gaulle

01 B. P. 1 272 ABIDJAN 01

COTE D'IVOIRE

RCCM : CI-ABJ-1963-B-782

CC n° 0100474 J

EXERCICE 2005

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 8 JUIN 2006

Sommaire

Pages

Le Conseil d'Administration..... 3

Les Commissaires aux Comptes..... 3

L'équipe d'encadrement..... 4

Les activités de la société..... 5

Ordre du jour..... 9

Rapport de gestion du Conseil d'Administration..... 10

Les comptes de l'exercice 2005..... 16

Rapport Général des Commissaires aux Comptes..... 21

Rapports Spéciaux des Commissaires aux Comptes..... 24

Résolutions..... 28

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Alain CASSUTO	Président Directeur Général
Compagnie OPTORG Représentant Permanent : M. Christian THOMAZEAU	Administrateur
Cie Française de Participations Financières - CFPF Représentant Permanent : M. Jean-William JORANT	Administrateur
Monsieur Pierre-Michel IPAUD LAGO	Administrateur

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS	Commissaire aux Comptes	Titulaire
CABINET SIGECO	Commissaire aux Comptes	Titulaire
ERNST & YOUNG CI	Commissaire aux Comptes	Suppléant
MONSIEUR FADIGA DOUTY	Commissaire aux Comptes	Suppléant

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

- GALERIES PEYRISSAC - Monsieur Noël PRIGENT — Directeur du Département
  Madame Georgette N'GORAN et Monsieur COULIBALY Issa

- TECHNIBAT — Monsieur Noël PRIGENT — Directeur du Département
  Messieurs Ibrahima TOURE et Fousséni KONE

- DIVISION DES ACTIVITES AUTOMOBILES
  Monsieur Jean-William JORANT — Directeur de la Division
  Monsieur Eric MOUGENOT - Directeur Commercial AFRICAUTO/ALLIANCE AUTOMOBILES
  Monsieur Yves LE DORTZ, Directeur du SAV AUTO
  Messieurs Yao OKEI, Beugré BEUGRE,
  Tanlo Koné, Bakary TOURE
  Monsieur Pascal CATHELINEAU, Directeur AFRICAUTO/MICHELIN

- INTELEC - PROTECTION : Monsieur Serge ROUSSEAU — Directeur du Département
  avec Messieurs François GNAMIAN - David PIL

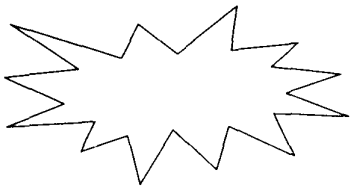

- ADMINISTRATION
  GENERALE SIEGE : Monsieur Jean-William JORANT — Directeur Général Délégué

  Madame Danielle NIAMKE - Assistante de Direction

- Monsieur Jules KOUAKOU N'DRI — Directeur Administratif et du Personnel

  et Messieurs Benoît Kouadio AMANI et Paul Ossiri KOUDOU.

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE

Division Biens de consommation

GALERIES PEYRISSAC

Au Plateau-Sud, sur deux niveaux et 1 800 m² : libre-service assisté spécialisé dans l'équipement de la maison : LINGE DE TABLE et MAISON - ELECTRO-MENAGER - AUDIO/VIDEO - VAISSELLE - VERRERIE - INOX - EQUIPEMENT DE LA CUISINE - PRODUITS D'ENTRETIEN - LUMINAIRES INTERIEUR ET EXTERIEUR - ELECTRICITE - TRINGLERIE - CADRES - BRICOLAGE - MEUBLES DE JARDIN - PRODUITS PISCINE - ARTICLES DE LOISIRS ET DE PLEIN AIR -MOBILIERS D'APPOINT.

- sa « Boutique DEGRENNE »
- ses services spécifiques « CARTE-CADEAU » - « ESPACE BONHEUR »
- sa Boutique « ORANGE » et « CANAL + HORIZONS »

TECHNIBAT

Km 4 - Boulevard de Marseille, sur 1 350 m² également en libre-service assisté, TECHNIBAT est la Quincaillerie Professionnelle de PEYRISSAC-CI, au service des Entreprises Industrielles et du BTP, des PME/PMI, des Mines, de l'Agriculture, des Artisans, mais aussi des particuliers : SERRURERIE - QUINCAILLERIE de BATIMENT et d'AMEUBLEMENT - FOURNITURES INDUSTRIELLES - ELECTRICITE - OUTILLAGES MANUELS et ELECTRO-PORTATIFS - SANITAIRE - PLOMBERIE ET ACCESSOIRES - PRODUITS DE PISCINE - OUTILLAGE DE JARDIN.

- le Comptoir du Froid : Fournitures et matériels de conditionnement d'air.

- Distributeur des marques :

  VACHETTE - BEZAULT - HAEFFELE
  HILTI - BOSH
  FACOM - SAM - VIRAX
  LAWN BOY - MERMIER LE MARCHAND
  AIRWELL - TECUMSEH - DANFOSS
  PORCHER

Division Automobile

AFRICAUTO : Concessionnaire exclusif de marques asiatiques et importateur/distributeur MICHELIN, AFRICAUTO souffre du manque de réactivité des fournisseurs asiatiques et de l'abandon de ligne de produits phares.

MAZDA /Japon et Thaïlande : Pick-ups B2500 et B2900 Simple et double cabine, 4X2 et 4X4. MAZDA dépassé par la demande de marchés porteurs (EUROPE - ASIE - AMERIQUE) se retrouve en sous-production et, par voie de conséquence, ne peut livrer le marché africain en nouvelles Série 6 et Série 3.

KIA MOTORS / Corée : En 2005, nous avons lancé la nouvelle gamme de véhicules de tourisme PICANTO, CERATO et le nouveau SPORTAGE, modèle 4X4 phare des années 90.

HYUNDAI / Corée : Véhicules de tourisme GETZ, ACCENT, ELANTRA, SONATA, Coupé Hyundai, Monospace et Van H1, 4X4 TERRACAN, véhicules utilitaires H100 déclinés en version vans et pick-ups, bus de 18 à 26 places et le tout nouveau « Roi du Cacao » le camion HD72.

ALLIANCE AUTOMOBILES : Concession exclusive de la prestigieuse marque allemande BMW qui est une des plus dynamiques et innovantes au monde.

En trois ans, BMW aura complètement rénové sa gamme : nouvelle Série 7 en 2002, nouveau Roadster Z4 et nouvelle Série 5 en 2003, restyling du X5 en 2004 et nouvelle Série 3 début 2005.

Le succès mondial de BMW et la bonne santé de la marque bavaroise en Côte d'Ivoire, malgré une baisse du marché ivoirien, font que ALLIANCE AUTOMOBILE a réalisé une meilleure performance qu'en 2004.

Division INTELEC

INTELEC-PROTECTION

Proposer à chaque client un partenariat sécurité qui s'appuie sur une vision globale de ses besoins, tel est aujourd'hui le savoir-faire d'INTELEC-PROTECTION. Les produits, services et systèmes CHUBB et SICLI concernent l'ensemble des domaines de la sécurité de l'entreprise : extincteurs, détection et protection incendie, contrôle d'accès, détection intrusion, vidéo-surveillance et formation.

La prise en compte de ces différents domaines à travers une réponse globale, avec un même niveau d'exigence garantit à nos clients une sécurité homogène et performante.

A ajouter : la représentation des véhicules anti-incendie SIDES, les services « Ecole du Feu » et Etudes, réalisation d'extinctions automatiques et de réseaux d'alarmes, ainsi que la fabrication en nos ateliers de portes blindées et de SAS de sécurité.

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE

GENERALE

DES ACTIONNAIRES

PEYRISSAC COTE D'IVOIRE

S.A. à conseil d'administration
au capital de 1.280.000.000 F CFA
Siège social : 23, Avenue du Général de Gaulle
01 B. P. 1 272 - ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1963-B-782

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 8 JUIN 2006

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes.

2. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires.

3. Affectation du résultat et mise en paiement d'un dividende

4. Fixation du montant de l'indemnité de fonction versée aux Administrateurs

5. Démission d'un Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant

6. Pouvoirs pour les formalités.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter et vous demander d'approuver les comptes de l'Exercice 2005, clos le 31 Décembre 2005, qui font apparaître un **Bénéfice Net de 1 196 738 288 F CFA**, après paiement de l'impôt BIC.

PEYRISSAC COTE D'IVOIRE

EXERCICE 2005

La situation politique en 2005 n'a pas été différente des années précédentes. La COTE D'IVOIRE est toujours coupée en deux. Les élections prévues en Octobre n'ont pas eu lieu et le processus de transition politique mis en place par l'ONU ne se réalise pas facilement. Dans ce contexte la situation économique n'a pas évolué favorablement. Les trésoreries des entreprises sont asséchées et les outils de production souffrent du manque d'entretien et d'investissements. Le pouvoir d'achat des ménages a encore diminué.

Dans ce contexte, la société réalise **un Chiffre d'Affaires** (HT) de **17,13 Milliards de F CFA**, inférieur à celui de 2004 : 19,39 Milliards de F CFA, et légèrement inférieur à celui de 2003 : 17,85 Milliards de F CFA.

Globalement, l'entreprise a tout de même dégagé un résultat positif de **+ 1 196,7 Millions de F CFA**, intégrant des plus values exceptionnelles, et en amélioration sur le résultat 2004 qui s'élevait à **+ 165,6 Millions de F CFA** après incidence des graves évènements de Novembre 2004, qui avaient affecté principalement l'activité INTELEC-COMMUNICATIONS.

Les effectifs représentent **298 personnes** (255 en CDI, 16 CDD et 27 intérimaires) contre 351 fin 2004, soit une baisse de 53 personnes. L'effectif des expatriés, qui était encore de 10 personnes en 2004 n'est plus que de 6 fin 2005.

Les investissements de l'exercice 2005 ont été de **414 Millions de F CFA** pour 627 Millions de F CFA en 2004, dont 181 Millions de F CFA d'investissements consacrés à l'installation de la nouvelle activité MICHELIN. Les désinvestissements, liés aux cessions d'activités, sont de 302,6 Millions de F CFA en valeur nette comptable.

* *

*

LES ACTIVITES EN DETAIL

Si tous les Départements de PEYRISSAC COTE D'IVOIRE ont été touchés, directement ou indirectement, par la crise, l'analyse de l'exploitation en 2005 s'apprécie toutefois différemment selon la nature de l'activité.

I - BIENS DE CONSOMMATION

A - LES GALERIES PEYRISSAC

Le magasin des GALERIES-PEYRISSAC (au Plateau) a beaucoup souffert en 2005 de la baisse du pouvoir d'achats des consommateurs et de la concurrence de l'informel.

Le Chiffre d'Affaires de 2005 est inférieur de - **15 %** à celui de l'année 2004 (soit **2 604 Millions de F CFA** pour 3 055 Millions de F CFA). L**e taux de marge brute** est resté stable par rapport à 2004 en raison d'une diminution des ventes de cartes prépayées de la boutique ORANGE qui représentent un Chiffre d'Affaires de 299 Millions de F CFA en 2005 (et 577 Millions de F CFA en 2004) à taux de marge faible.

A noter aussi que le nombre de listes de mariage est quasiment identique mais que le Chiffre d'Affaires moyen est en baisse :

- 2005 : 878 listes pour un Chiffre d'Affaires moyen de 375 000 F CFA / liste
- 2004 : 872 listes pour un Chiffre d'Affaires moyen de 409 000 F CFA / liste
- 2003 : 769 listes pour un Chiffre d'Affaires moyen de 426 000 F CFA / liste
- 2002 : 749 listes pour un Chiffre d'Affaires moyen de 519 000 F CFA / liste.

B - TECHNIBAT

TECHNIBAT (Boulevard de Marseille) s'est bien stabilisé en réalisant **3 426 Millions de F CFA** de **Chiffre d'Affaires** en 2005 pour 3 377 Millions de F CFA en 2004 (+ 1 %). Cette belle résistance, dans un environnement très dégradé où il n'y a pas de reprise au Nord et à l'Ouest du pays, pas de chantiers de TP ou d'investissements importants dans l'industrie, en dehors de l'entretien courant, s'est faite en réalisant un volume d'affaires avec les instances internationales (ONU - Opération Licorne) et en développant les promotions. Le taux de **Marge Brute** a légèrement progressé.

II - INTELEC

A - INTELEC PROTECTION

L'activité d'INTELEC PROTECTION - Rue Thomas Edison - a bien résisté dans un environnement plutôt favorable. Ce département réalise **+ 12 % de Chiffre d'Affaires soit 1 812 Millions de F CFA** pour 1 619 Millions de F CFA en 2004.

Ce Département fait mieux que son objectif en détection incendie et en installation de système de sécurité qui progresse fortement.

B - INTELEC COMMUNICATIONS

INTELEC COMMUNICATIONS (Boulevard Valéry Giscard d'Estaing) : compte tenu de l'importance de l'investissement à effectuer pour redémarrer cette activité qui a été pillée en novembre 2004, le fonds de commerce a été vendu en février 2005 ainsi que l'ensemble immobilier. A l'exception de 8 employés qui ont pu être reclassés dans les autres départements de PEYRISSAC, l'ensemble du personnel a été licencié soit 63 personnes, dont 3 expatriés.

III - AUTOMOBILE (Boulevard de Marseille) :

En 2005, l'activité a été freinée par :

- la prudence dans les approvisionnements pendant cette période de grande incertitude ;
- l'allongement des délais des constructeurs Japonais et Coréens.

Par ailleurs 2005 est historiquement l'année où le **marché de l'automobile en Côte d'Ivoire** a connu son niveau le plus bas avec environ **3 000 véhicules neufs** toutes marques et tous types de véhicules confondus. En 2004, il y a eu 3 806 véhicules neufs vendus et (en 2003 : 3 447 VN), soit - **21,18 %**. En 2005, les deux concessions automobiles de PEYRISSAC-CI (**AFRICAUTO et ALLIANCE AUTO**) n'ont vendu que **381 véhicules neufs (12,70 % du marché ivoirien**) pour 515 véhicules neufs en 2004 (13,52 % du marché).

Le Chiffre d'Affaires est de **8 522 Millions de F CFA** en 2005 pour 8 734 Millions de F CFA en 2004, soit - 2 %, avec un **taux de Marge Brute** qui a pu progresser grâce à un cours du Dollar particulièrement intéressant.

A - AFRICAUTO

Ce département a été très touché par l'effondrement du marché :

Vente de véhicules neufs

V N	HYUNDAI	KIA	MAZDA	TOTAL
2005	185	39	77	301
2004	274	35	125	434
2003	131	187	108	426
2002	223	243	168	634

AFRICAUTO a vendu au total **301 véhicules neufs en 2005** pour 434 véhicules neufs en 2004, réalisant un **Chiffre d'Affaires** de **4 016 Millions de F CFA** pour 5 143 Millions de F CFA en 2004 **(- 22 %).**

Les **Services Après Ventes** (magasin et atelier) ont entamé leur difficile redressement, les Chiffres d'Affaires sont en croissance de + 12 % et la Marge Brute s'améliore de + 25 %. Ce n'est cependant pas suffisant pour le nécessaire équilibre des comptes et les efforts de redressement doivent se poursuivre sur 2006.

B - ALLIANCE AUTOMOBILE

80 BMW pour 77 en 2004 **(+ 3 VN)** avec un **Chiffre d'Affaires** de **2 141 Millions de F CFA** pour 2 268 Millions de F CFA en 2004 (- **6 %,** mix-produit moins favorable), avec la même tendance au niveau des Marges Brutes. Ce département a pu réaliser une belle performance tout à fait inattendue compte tenu du contexte actuel.

Les **Services Après Ventes** qui interviennent sur une clientèle approvisionnée, en grande partie, par l'entrée de véhicules d'occasion en Côte d'Ivoire, réalisent une bonne performance en 2005 qui est en progression par rapport à 2004.

C - PNEUMATIQUES MICHELIN

Depuis Mai 2005, l'activité de distribution des pneumatiques MICHELIN en Côte d'Ivoire a été reprise par la société. Cette activité parfaitement complémentaire de l'activité AUTO des deux concessions, a réalisé un **CA de 821,40 Millions F CFA**. Cette activité a été intégrée dans les locaux de l'automobile, Boulevard de Marseille, avec un modeste investissement de 181 Millions F CFA et en engageant 9 personnes, dont 1 cadre européen pour la diriger. Les performances réalisées en 2005 laissent espérer une reconquête rapide du marché car après avoir été leader, MICHELIN n'est plus qu'en 4ème position derrière BRIDGESTONE, GOODYEAR et PIRELLI, sur un marché envahi de pneus d'origine chinoise, + 50 % du marché.

La situation politique de la Côte d'Ivoire reste toujours aussi complexe. L'amélioration de la situation économique ne peut se réaliser sans une situation régularisée à la suite d'une élection présidentielle repoussée maintenant au dernier trimestre 2006. La structure de la filiale est adaptée au niveau d'une activité actuelle qui devrait être au moins maintenue pour 2006. L'exercice prochain devrait ressortir un résultat courant au moins égal à celui de 2005, sauf si la dégradation de la situation politique perdure.

* *

*

RESULTAT ET RESOLUTIONS

➢ Après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes,

- nous vous demandons d'approuver les Comptes de l'exercice 2005 qui vous sont présentés ;

- et d'approuver l'affectation suivante du résultat bénéficiaire de l'exercice 2005 :

  ❒ bénéfice de l'exercice ..... **1 196 738 288 F CFA**

  - augmenté du report à nouveau .... **4 300 686 516 F CFA**

  ❒ formant un bénéfice disponible de ..... **5 497 424 804 F CFA**

  ❒ sur lequel est prélevé un dividende de ..... **320 000 000 F CFA**
  - (soit 2 000 F CFA brut par action)

  ❒ et un dividende complémentaire de ..... **400 000 000 F CFA**
  - (soit 2 500 F CFA brut par action)

  ❒ le solde ..... **4 777 424 804 F CFA**
  étant affecté au report à nouveau.

➢ Après lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes,

- nous vous demandons d'approuver les Conventions visées audit Rapport.

Il vous est proposé de fixer à 3 200 000 F CFA brut l'indemnité de fonction versée, en 2006, au titre de l'exercice 2005, aux membres du Conseil d'Administration.

Enfin, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, il vous sera demandé de prendre acte de la démission de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS et de son suppléant.

Il vous sera ainsi demandé de désigner UNICONSEIL, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et KADJO Anéyé Jean-Baptiste, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant et ce, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs.

Le Conseil d'Administration

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2005

RISS/ E D'I'.

S.A avec Conseil d'Administration au capital de F. CFA 1 280 000 000
Siège social : 23 av. Général de Gaulle à ABIDJAN
R.C.C.M. : CI-ABJ-1963-B-782 C.C. : 0100474 J

En francs CFA

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

ACTIF	Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net 31.12.05	Montant net 31.12.04
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	148 928 767	127 648 059	21 280 708	28 396 164
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrrains	166 750 000	0	166 750 000	194 250 000
Constructions	1 666 989 020	1 032 666 443	634 322 577	869 439 889
Aménagements, Agencements et Installations	1 728 722 377	837 965 998	890 756 379	902 124 683
Matériels et Outillages	293 992 092	194 454 083	99 538 009	46 888 071
Matériels de Transport et Manutention	313 796 834	232 393 530	81 403 304	109 619 715
Matériels et Mobiliers	946 395 377	719 846 628	226 548 749	252 032 461
Immobilisations en cours	0	0	0	0
sous-total	5 116 645 700	3 017 326 682	2 099 319 018	2 374 354 819
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	163 905 219	123 987 218	39 918 001	60 060 000
Autres immobilisations financières	15 530 459	0	15 530 459	15 406 949
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 445 010 145	3 268 961 959	2 176 048 186	2 478 217 932
ACTIF CIRCULANT				
Valeurs d'exploitation				
Marchandises en stock	7 342 740 429	722 415 341	6 620 325 088	6 094 643 671
sous-total	7 342 740 429	722 415 341	6 620 325 088	6 094 643 671
Valeurs réalisables à court terme				
Fournisseurs	1 430 057	0	1 430 057	3 294 149
Clients	5 386 119 527	1 320 773 280	4 065 346 247	3 016 578 338
Autres débiteurs	1 100 083 589	13 152 378	1 086 931 211	547 801 290
sous-total	6 487 633 173	1 333 925 658	5 153 707 515	3 567 673 777
TOTAL ACTF CIRCULANT	13 830 373 602	2 056 340 999	11 774 032 603	9 662 317 448
TRESORERIE-ACTIF				
Valeurs mobilières de placement	6 606 794 910	0	6 606 794 910	0
Chèques à encaisser	12 008 764	0	12 008 764	4 137 443
Banques et chèques postaux	229 977 702	0	229 977 702	6 950 792 075
Caisses	58 265 238	0	58 265 238	60 180 303
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	6 907 046 614	0	6 907 046 614	7 015 109 821
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	26 182 430 361	5 325 302 958	20 857 127 403	19 155 645 201

PASSIF	31.12.05	31.12.04
CAPITAL SOCIAL		
Capital social	1 280 000 000	1 280 000 000
PRIMES ET RESERVES	7 110 840 500	7 115 059 000
Primes d'apport-fusion ou d'émission	0	0
Réserve légale	256 000 000	256 000 000
Réserve de réévaluation	0	0
Réserves libres	6 800 000 000	6 800 000 000
Réserve de plus-value à réinvestir	54 840 500	59 059 000
REPORT A NOUVEAU	4 300 686 516	4 855 068 842
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 196 738 288	165 617 674
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 888 265 304	13 415 745 516
DETTES FINANCIERES ET ASSIMILEES	129 500 000	371 500 000
Emprunts	0	0
Provisions pour risques et charges	129 500 000	371 500 000
TOTAL RESSOURCES STABLES	14 017 765 304	13 787 245 516
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes H.A.O.	22 096 207	36 116 441
Clients créditeurs	1 651 403 583	811 936 480
Fournisseurs	1 791 812 049	865 200 182
Dettes fiscales	746 481 336	185 809 482
Dettes sociales	250 553 104	459 725 114
Autres dettes	299 112 559	233 238 715
TOTAL PASSIF CIRCULANT	4 761 458 838	2 592 026 414
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte	0	0
Crédits de trésorerie	0	0
Découverts locaux	2 077 903 261	2 776 373 271
TOTAL TRESORERIE-PASSIF	2 077 903 261	2 776 373 271
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	20 857 127 403	19 155 645 201

17

PEYRISSAC COTE D'IVOIRE
S.A avec Conseil d'Administration au capital de F. CFA 1 280 000 000
Siège social : 23 av. Général de Gaulle à ABIDJAN
R.C.C.M. : CI-ABJ-1963-B-782 C.C. : 0100474 J

COMPTES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2005

En francs CFA

DEBIT	2005	2004	CREDIT	2005	2004
ACTIVITE D'EXPLOITATION			**ACTIVITE D'EXPLOITATION**		
Achats de marchandises et variations de stocks	11 899 458 001	13 057 520 418	Ventes de marchandises	16 328 383 886	18 185 365 828
Autres achats	747 762 393	784 825 379	***Marge brute sur marchandises***	***4 428 925 885***	***5 127 845 410***
Transports et déplacements	262 193 692	336 625 432			
Services extérieurs	1 022 804 306	1 111 391 912	Travaux & services vendus	715 389 396	1 074 496 976
Impôts et taxes	384 007 278	310 295 938	Produits accessoires	83 025 341	128 576 014
Autres charges	158 398 649	451 302 712			
Dotations aux provisions sur actif circuant	445 741 596	388 561 290	**CHIFFRE D'AFFAIRES**	**17 126 798 623**	**19 388 438 818**
Sous - total	**3 020 907 914**	**3 383 002 663**			
			Autres produits	0	0
			Reprise de provisions sur actif circulant	689 312 229	796 563 690
Charges de personnel	2 285 389 009	2 621 144 924	*VALEUR AJOUTEE*	***2 895 744 937***	***3 744 479 427***
Dotations aux amortissements et autres dotations aux provisions	475 427 891	404 441 976	*EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION*	***610 355 928***	***1 123 334 503***
			Autres reprises de provisions	250 000 000	40 000 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**17 681 182 815**	**19 466 109 981**	**TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION**	**18 066 110 852**	**20 225 002 508**
			RESULTAT D'EXPLOITATION	***384 928 037***	***758 892 527***
ACTIVITE FINANCIERE			**ACTIVITE FINANCIERE**		
Frais financiers	202 275 694	122 282 282	Revenus financiers	139 766 131	139 291 729
Pertes de change	73 884	135 887	Gains de change	0	0
Dotations aux provisions	0	0	Reprises de provisions	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**202 349 578**	**122 418 169**	**TOTAL PRODUITS FINANCIERS**	**139 766 131**	**139 291 729**
			RESULTAT FINANCIER	***-62 583 447***	***16 873 560***
TOTAL CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	**17 883 532 393**	**19 588 528 150**	**TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES**	**18 205 876 983**	**20 364 294 237**
			RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	***322 344 590***	***775 766 087***
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)			**HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)**		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	376 071 489	68 469 913	Produits des cessions d'immobilisations	1 419 073 625	2 657 378
Charges H.A.O.	42 900 000	533 957 628	Reprise de provisions réglementées	8 972 180	4 218 500
Dotations aux provisions H.A.O.	33 163 218	0	Autres produits H.A.O.	120 691 538	0
TOTAL DES CHARGES H.A.O	**452 134 707**	**602 427 541**	**TOTAL DES PRODUITS H.A.O**	**1 548 737 343**	**6 875 878**
			RESULTAT DES ACTIVITES H.A.O.	***1 096 602 636***	***-595 551 663***
IMPOT SUR LES BENEFICES	222 208 938	14 596 750			
TOTAL GENERAL DES CHARGES	**18 557 876 038**	**20 205 552 441**	**TOTAL GENERAL DES PRODUITS**	**19 754 614 326**	**20 371 170 115**
RESULTAT NET	**1 196 738 288**	**165 617 674**			
TOTAL	**19 754 614 326**	**20 371 170 115**	**TOTAL**	**19 754 614 326**	**20 371 170 115**

GROUPE OPTORG

PEYRISSAC - CI

SYNTHESE DES RESULTATS COMPARES

(en MF CFA)

	2005	2004	2003	Variation 2005/2004
CHIFFRE D'AFFAIRES (HT)	17 126	19 388	17 851	*-11,67%*
VALEUR AJOUTEE	2 896	3 744	3 927	*-22,65%*
% du CA	*16,91%*	*19,31%*	*22,00%*	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	322	776	862	*-58,51%*
% du CA	*1,88%*	*4,00%*	*4,83%*	
RESULTAT NET	1 197	166	632	*621,08%*
% du CA	*6,99%*	*0,86%*	*3,54%*	
CAPITAUX PROPRES	13 888	13 416	13 974	*3,52%*
INVESTISSEMENTS REALISES	570	632	318	*-62*
CAF GLOBALE	403	592	983	*-189*
FONDS DE ROULEMENT	11 842	11 309	12 066	*533*
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	7 013	7 070	6 530	*-57*
TRESORERIE	4 829	4 239	5 537	*590*

EVOLUTION DES EFFECTIFS CDI SUR 10 ANS

CATEGORIES	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ingénieurs et cadres	33	34	40	40	39	34	34	27	18	22
Agents de Maîtrise	79	88	92	93	96	94	104	98	121	96
Employés et Ouvriers	278	297	331	321	285	275	261	205	184	137
TOTAL	390	419	463	454	420	403	399	330	323	255

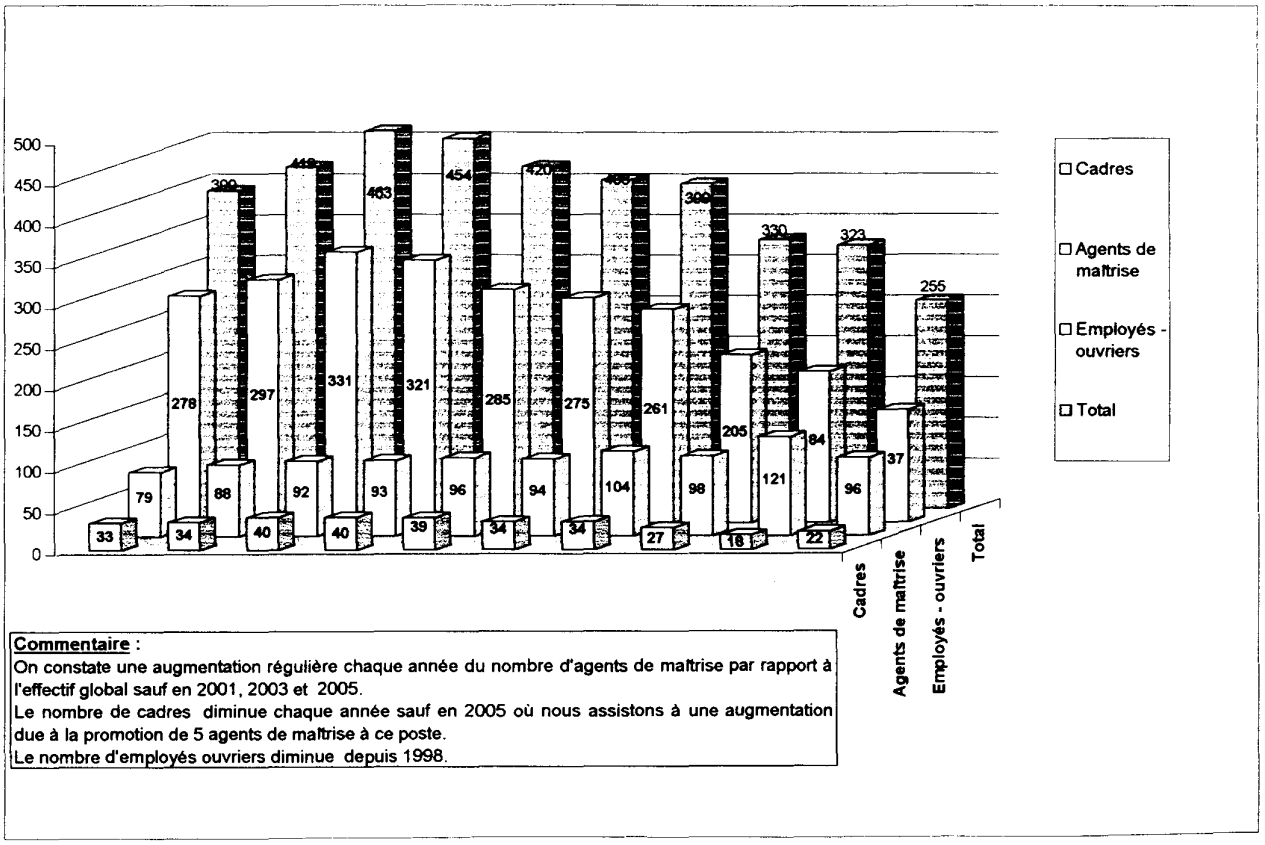

Commentaire :
On constate une augmentation régulière chaque année du nombre d'agents de maîtrise par rapport à l'effectif global sauf en 2001, 2003 et 2005.
Le nombre de cadres diminue chaque année sauf en 2005 où nous assistons à une augmentation due à la promotion de 5 agents de maîtrise à ce poste.
Le nombre d'employés ouvriers diminue depuis 1998.

INTELEC

+DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

Notre technologie pour votre Sécurité

- Contrôle d'accès
- Surveillance Vidéo
- Porte blindée et Sas
- Alarme passive

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE

Rue Thomas Edison • 01 BP 1651 Abidjan 01
Tél.(225) 21 25 21 27 • Fax (225) 21 24 45 59
E-mail : intelec-protection@aviso.ci

UN DÉPARTEMENT DE PEYRISSAC-CI

LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRICEWATERHOUSECOOPERS

01 BP. 1361
Abidjan 01

SIGECO

01 BP. 1368
Abidjan 01

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE PEYRISSAC Côte d'Ivoire

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005)

Aux Actionnaires de
PEYRISSAC Côte d'Ivoire
01 BP. 1272
Abidjan 01

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société PEYRISSAC CI SA tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la société PEYRISSAC CI SA au 31 décembre 2005, ainsi que du résultat des opérations et des ressources et des emplois de fonds pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable OHADA.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires en la circonstance.

2.1 Organisation administrative et gouvernement d'entreprise

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise de la société.

2.2 Contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2005 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

3. AUTRES VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 22 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Edouard Messou
Associé

Bernard N'Dabian K.-B
Expert Comptable Diplômé

PRICEWATERHOUSECOOPERS

01 BP. 1361
Abidjan 01

SIGECO

01 BP. 1368
Abidjan 01

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 A 448 DU TRAITE DE L'OHADA

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article 438 et suivants dudit Traité, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration .

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou un directeur général ou un directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2005

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'acte sus visé approuvée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

2.1. Convention d'organisme commun des filiales d'Afrique de la Compagnie OPTORG

Administrateur concerné **Compagnie OPTORG S.A.**

Nature et objet

Une convention d'organisme commun entre les filiales d'Afrique et la Compagnie OTORG SA à laquelle a pris part votre société a été signée le 9 mars 1964. Les frais réels engagés et justifiés par cet organisme pour le compte des sociétés adhérentes sont répartis entre ces dernières. Un avenant à cette convention a été signé le 1er décembre 1998, en accord avec le Compagnie OPTORG SA portant modification du taux de la rémunération.

Modalités et rémunérations

La rémunération est fixée à 1% du chiffre d'affaires hors taxes. Le montant des charges supportées par PEYRISSAC Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2005 s'élève à F.CFA 163 608 991.

2.2. Convention de commissionnaire acheteur de la Compagnie OPTORG

Administrateur concerné **Compagnie OPTORG S.A.**

Nature et objet

Un contrat de commissionnaire/bureau d'achat a été signé entre la société PEYRISSAC Côte d'Ivoire et la Compagnie OPTORG SA. Cette convention confère à la Compagnie OPTORG SA. la qualité de commissionnaire-acheteur exclusif pour le compte de PEYRISSAC Côte d'Ivoire.

Modalités

Ce contrat fixe la rémunération de la Compagnie OPTORG SA à 5% de la valeur FOB de toutes les marchandises expédiées à PEYRISSAC Côte d'Ivoire par voie aérienne ou maritime.

Le montant des charges supportées par PEYRISSAC Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2005 s'élève à F.CFA 306 022 671.

Abidjan, le 22 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

Edouard Messou
Associé

Bernard N'Dabian K.-B
Expert Comptable Diplômé

LES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2005, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, visé à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter :

❒ bénéfice de l'exercice de.....	**1 196 738 288 F CFA**
• augmenté du report à nouveau	**4 300 686 516 F CFA**
❒ formant un bénéfice disponible de	**5 497 424 804 F CFA**
❒ sur lequel est prélevé un dividende de..... (soit 2 000 F CFA brut par action)	**320 000 000 F CFA**
❒ et un dividende complémentaire de ..... (soit 2 500 F CFA brut par action)	**400 000 000 F CFA**
❒ le solde ..... étant affecté au report à nouveau	**4 777 424 804 F CFA**

Il sera ainsi distribué aux actionnaires un dividende global brut de 720 000 000 F CFA, soit 4 500 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source, soit un dividende net par action de 4 050 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du Président-Directeur Général au plus tard le 20 Juillet 2006.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale fixe à 3 200 000 F CFA le montant de l'indemnité de fonction versée au Conseil d'Administration, en 2006, au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2005.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, prend acte de la démission de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS et de la démission du Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur FADIGA DOUTY, et décide de nommer en remplacement :

- UNICONSEIL, Immeuble Les Arcades, 01 B. P. 5 552 - ABIDJAN 01, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire,

Ainsi que :

- Monsieur KADJO Anéyé Jean-Baptiste, 06 B. P. 383 ABIDJAN 06, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.

Le Commissaire aux Comptes titulaire et son suppléant sont nommés pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice clos en 2009.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.